

CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT ENTRE Le club METABOLIK visé au contrat d'abonnement, (ci-après « METABOLIK ») ET tout consommateur souscrivant un abonnement dans un Club du réseau METABOLIK ou sur le site Web www.sportclub.metabolik.fr géré par la société MTBK France, SAS, capital de 240 000€, 150 route d'Eguilles - 13122 Ventabren, RCS Salon-de-Provence 793 157 207, (ci-après « le Client »).

1. TYPES D'ABONNEMENT : il y a i) un **abonnement en paiement immédiat** au moment de la souscription, d'une durée de 12 mois ; ii) un **abonnement en paiement mensuel avec engagement** d'une durée initiale de 12 mois, ou 6 mois si précisé, puis reconduit tacitement pour des périodes successives d'un mois ; iii) un **abonnement en paiement mensuel sans engagement**, d'une durée initiale d'un mois, puis reconduit tacitement pour des périodes successives d'un mois. Le paiement mensuel est effectué par prélèvement bancaire via un mandat de prélèvement SEPA. En cas d'impayé, METABOLIK pourra représenter au prélèvement toutes les sommes dues. Le Client doit fournir son RIB au plus tard dans les 7 jours suivant la souscription, à défaut de quoi METABOLIK pourra résilier de plein droit l'abonnement.

2. PRESTATIONS INCLUSES : Adhésion ouverte aux personnes âgées d'au moins 16 ans avec accord du représentant légal. « Duo Pass » : permet de venir accompagné(e) d'une personne, ladite personne ayant accès au Club avec un badge dématérialisé, donnant accès uniquement aux plateaux de cardio-training et musculation, à l'exclusion de tout autre service ou option. « Pause vacances » : permet la suspension de l'abonnement jusqu'à 30 jours par période de 12 mois, sans justificatif. « Cours Collectifs » donne accès aux cours collectifs avec coach, dans la limite des places disponibles. « Parrainage » : pour la souscription d'une formule avec engagement par un filleul, 5 filleuls maximum par an. Pour chaque parrainage : un avoir correspondant à une période d'abonnement sera déduit, éventuellement en plusieurs fois, sur le ou les prochains prélevements, étant entendu pour la formule Platinum, que seul l'accès au Club est gratuit, sans les séances de coaching, ou allongement d'une période au terme de l'abonnement pour les paiements effectués comptant. La déclaration de Parrainage doit obligatoirement se faire à la souscription l'abonnement du Client filleul. Un Client ne peut pas parrainer plusieurs fois un même filleul. Avantage « Family » : Uniquement sur les formules avec engagement, 5€ de réduction par membre d'une même famille ; Avantage « Etudiant » : Uniquement sur les formules avec engagement, 5€ de réduction ; Les formules « Family » et « Etudiant » ne sont pas cumulables et s'exercent sur présentation d'un justificatif, uniquement dans les clubs participants.

Formules d'abonnement : **One** en paiement par périodes d'un mois avec engagement d'une durée initiale ferme de 12 mois ; ou en paiement immédiat du montant total d'une durée initiale ferme de 12 mois. **Elite**, en paiement mensuel avec engagement d'une durée initiale ferme de 12 mois ; ou en paiement immédiat du montant total d'une durée initiale ferme de 12 mois. **Elite Free**, en paiement mensuel sans engagement d'une durée initiale d'un mois suivie de périodes successives d'un mois facilement reconductibles. **Platinum**, en paiement mensuel avec engagement d'une durée initiale ferme de 6 mois suivie de périodes successives d'un mois facilement reconductibles ; ou en paiement immédiat du montant total d'une durée initiale ferme de 6 mois. **Freemium**, gratuit et sans engagement. Service « Pack Boost » : réservé aux nouveaux clients, à la souscription en Club et ne peut être vendu séparément. Il comporte deux séances de coaching individuel avec un coach, de 45 minutes chacune, à utiliser dans les 3 mois suivant l'achat. Coaching individuel : Les coachings individuels doivent être utilisés, pour un coaching acheté : dans les mois qui suivent l'achat ; pour un pack de 5 coachings acheté : dans les 3 mois qui suivent l'achat ; pour un pack de 10 coachings acheté : dans les 6 mois qui suivent l'achat. Les coachings individuels se font sur réservation dans le Club d'achat, selon les disponibilités des coachs. Toute report ou annulation par le Client se fait par email envoyé au Club au moins 3 jours ouvrables avant la séance, à défaut de quoi ladite séance sera considérée comme utilisée. METABOLIK pourra exceptionnellement annuler une séance et préviendra alors le Client pour lui proposer une nouvelle date. Les séances sont réservées aux personnes physiques majeures.

3. S'ajoute à chaque formule d'abonnement : Une participation annuelle de 9.90 euros d'investissement par METABOLIK dans du nouveau matériel d'entraînement et la participation aux frais d'entretien et de réparation du matériel mis à disposition du Client. La participation est prélevée à la 4^{me} période d'abonnement, et payée immédiatement à la souscription en cas de paiement immédiat. Ainsi que les frais de dossier d'un montant de 39 euros, comprenant le service « Satisfait ou Stoppé », payables à la première inscription.

4. ACCES AUX CLUBS METABOLIK : le Client reçoit une carte-membre personnalisée dématérialisée, pour l'identifier à chaque passage en Club. Cette carte-membre est strictement personnelle et nécessaire pour accéder aux Clubs ainsi qu'aux prestations proposées. En cas de demande par le Client d'une carte-membre badge « physique » : sa réédition à la demande du Client sera facturée 10€, sauf en cas de vol sous réserve de justificatif de plainte. Les horaires d'ouverture des Clubs et les jours de fermeture (jours fériés), dont le Client déclare avoir pris connaissance préalablement à la souscription de son abonnement, sont consultables dans chaque Club et sur www.sportclub.metabolik.fr.

5. OBLIGATIONS DU CLIENT : Tout abonnement ou service souscrit est **personnel, non transmissible et inaccessible, non remboursable et non échangeable**. METABOLIK refusera l'accès au Club à toute personne utilisant une carte-membre falsifiée ou appartenant à un tiers. Le Client s'engage à respecter les consignes et recommandations de METABOLIK afin de pratiquer l'activité choisie en préservant sa santé et sa sécurité. Le Client déclare avoir pris connaissance du **Règlement Intérieur (RI)** affiché en Club et s'engage à le respecter. En cas de non-respect du RI, METABOLIK se réserve le droit de prendre toutes mesures propres à assurer la préservation des intérêts de l'ensemble de ses Clients et, notamment, selon l'importance du manquement reproché (i) d'adresser au contrevenant un avertissement formel ou (ii) de lui notifier son exclusion temporaire pour une durée de 30 jours calendaires. En cas de violations graves du RI (vol, violence, harcèlement, dégradation), ou bien de violations simples du RI répétées au cours des 12 dernières semaines, METABOLIK exclura le Client. Pour des raisons de sécurité collective des usagers, les effets personnels ne sont pas admis dans les cours ni en plateaux de cardio-training et musculation. Dans les Club, des casiers munis d'un dispositif permettant leur fermeture par un cadenas apporté par le Client, sont mis à disposition. Ils ne sont pas personnellement assignés et doivent être libérés chaque soir. Dans certains Clubs, il y a un service de location de casier sous réserve de disponibilité, conditions à voir en Club. Le Client aura une prolongation de période d'abonnement de 7 jours en cas de : dysfonctionnement affectant l'ensemble des douches du Club ; dysfonctionnement affectant la totalité d'un parc de machines.

6. DUREE : Début : les abonnements Fitness prennent effet le jour d'inscription du Client. **Fin :** i) **l'abonnement en paiement immédiat** prend fin 12 mois après la date de prise d'effet ; ii) **l'abonnement en paiement mensuel avec engagement** prend fin à l'issue de la durée initiale de 12 mois augmentée des renouvellements de périodes successives d'un mois ; iii) **l'abonnement en paiement mensuel sans engagement** prend fin au terme du dernier renouvellement des périodes successives d'un mois. La non-utilisation temporaire ou définitive des services ne donne droit à aucune compensation, résiliation anticipée, prolongation ni suspension, sauf dans les cas suivants sur présentation d'un justificatif correspondant (certificat médical comportant la durée de l'arrêt, attestation d'employeur ou de l'école, ou justificatif de nouvelle adresse) à envoyer par LRAR à METABOLIK ou par mail ou en club, obligatoirement dans la semaine à compter de la date d'empêchement pour les cas « A » et « B » : A) Incapacité médicale temporaire de pratiquer le fitness pour une période supérieure à un mois ou absence à plus de 30km d'un Club METABOLIK ou Neoness participant pour raison professionnelle ou scolaire, pour une période d'un mois ou plus : i) pour les abonnements avec engagement : prolongation gratuite de l'abonnement à l'issue des 12 mois d'engagement pour la durée de suspension, ii) pour les abonnements sans engagement : réduction du montant des prélèvements au prorata des périodes concernées pour la durée de suspension ; B) Incapacité médicale définitive de pratiquer le fitness, ou un déménagement ou une mutation professionnelle à plus de 30km d'un Club METABOLIK, ou Keepcool ou Neoness participant : i) pour les abonnements en paiement immédiat : résiliation anticipée au terme de la période d'un mois concernée et remboursement des sommes payées pour la période post-résiliation, ii) pour les abonnements en paiement mensuel avec engagement : résiliation anticipée au terme de la période d'un mois concernée et suspension des prélèvements post-résiliation, iii) Pour les abonnements en paiement mensuel sans engagement : voir résiliation décrite à l'article 9.iv).

7. PRIX : les prix s'entendent toutes taxes comprises et sont ceux en vigueur au jour de la souscription de l'abonnement. METABOLIK se réserve le droit de modifier ses tarifs : les nouveaux tarifs s'appliquent aux abonnements souscrits postérieurement à la modification tarifaire, après que celle-ci ait été publiée sur les supports de communications habituels. Pour les abonnements en paiement mensuel avec ou sans engagement de durée, les modifications tarifaires sont applicables au Client dans les 2 mois suivant leur publication : le Client reçoit de METABOLIK un courrier électronique ou postal l'informant de l'augmentation tarifaire.

8. ENGAGEMENT « SATISFAIT OU STOPPÉ » : Durant le mois qui suit la souscription de l'abonnement et sur demande écrite, le Client peut demander la résiliation immédiate de son abonnement, sans préavis et avec un remboursement en cas de paiement immédiat. La première période d'un mois, les frais d'inscription et le Pack Boost payés à la souscription, dès lors qu'il a été utilisé même partiellement, ne sont pas remboursés.

9. RESILIATION DU CONTRAT : i) METABOLIK se réserve le droit de résilier l'abonnement de plein droit, sans préavis ni mise en demeure préalable en cas de violation des lois applicables, notamment pénales, ou celles visant à protéger les droits d'un tiers. ii) En cas de violation des présentes conditions générales et/ou du RI, METABOLIK se réserve le droit de résilier le Contrat et la possibilité de demander réparation des dommages subis par METABOLIK comme suit : envoi d'une notification par email au client de l'intention de résilier le Contrat, le Client disposera d'un délai de 7 jours pour présenter ses observations en club ou par écrit. Enfin, dans un délai maximum de 21 jours à compter de l'envoi du premier email, METABOLIK pourra, le cas échéant, confirmer la résiliation du Contrat par LRAR. À compter de cette date, le Client se verra refuser l'accès aux Clubs. iii) En cas de non-paiement des sommes dues par le Client au titre de son abonnement, le Client se verra immédiatement refuser l'accès aux Clubs jusqu'à la régularisation du paiement, étant entendu que le Prix de l'abonnement restera intégralement dû. Le Client disposera d'un délai de 7 jours, à compter de la réception par METABOLIK de l'information de sa banque du rejet du paiement, pour régler à METABOLIK le montant dû. En cas de non-paiement des sommes dues dans le délai prévu, METABOLIK pourra transmettre le dossier à un huissier de justice ou à une société de recouvrement. Durant l'impayé, le Client demeurerà redevable de l'abonnement. METABOLIK pourra résilier de plein droit l'abonnement en cas d'impayé prolongé ou réitéré. iv) Le Client pourra résilier par courrier, par email à son Club ou à contact@keepcool.fr, un abonnement sans engagement : au terme de chaque période d'un mois suivant la prise d'effet de l'abonnement, moyennant le respect d'un préavis d'un mois, le paiement de chaque période d'un mois entamée étant intégralement dû, étant précisé que ce délai de préavis court à compter de la réception par METABOLIK de la demande de résiliation ; l'abonnement en paiement mensuel avec engagement : uniquement au terme de la période d'engagement de 12 mois, puis au terme de chaque période d'un mois suivante, moyennant le respect du préavis prévu au point iv) ci-dessus ; v) le Client pourra changer de formule d'abonnement uniquement au terme de son engagement ; vi) En cas d'inexécution par METABOLIK de ses obligations, le Client pourra résilier le contrat, à compter de la réception par METABOLIK d'une mise en demeure par LRAR, de remédier aux manquements détaillés, demeurée sans effet pendant 21 jours à compter de sa réception .

10. ASSURANCE : METABOLIK est assurée auprès de GENERALI, sous le N° de police AR973171, pour les dommages directement liés à son activité et engageant sa Responsabilité Civile.

11. DONNEES PERSONNELLES : Les données personnelles du Client sont collectées par METABOLIK pour la gestion de son abonnement et, sous réserve de consentement, lui adresser des offres et actualités METABOLIK. METABOLIK partage les données pour ces seules finalités avec des tiers procédant pour le compte de METABOLIK, par exemple pour les paiements et cartes de crédit, l'hébergement des données du Client, la distribution d'e-mails, le recouvrement des créances. Les données du Client sont conservées aussi longtemps que nécessaire pour réaliser les finalités exposées ci-dessus sauf si une durée de conservation plus longue est requise par la loi. En application de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et du Règlement (UE) Général sur la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), le Client dispose d'un droit d'accès, modification, rectification, suppression, portabilité et opposition qu'il peut exercer en adressant sa demande accompagnée de la justification de son identité à METABOLIK – DPO – 150 route d'Eguilles – 13122 Ventabren ou par email à mes.donnees-personnelles@keepcool.fr. METABOLIK se réserve le droit de refuser toute demande jugée abusive. Pour en savoir plus : www.sportclub.metabolik.fr/politique-confidentialite. Le Client a le droit de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique.

12. DISPOSITIF DE MEDIATION DES LITIGES DE CONSOMMATION : Conformément aux articles L611-1 et suivants et R612-1 et suivants du Code de la Consommation, il est prévu que pour tout litige de nature contractuelle portant sur l'exécution du contrat de vente et/ou la prestation de services n'ayant pu être résolu dans le cadre d'une réclamation préalablement introduite auprès du Service Client, le Client peut recourir gratuitement à la médiation. Il contactera la commission « Médiation Franchise – Consommateurs » de la Fédération Française de la Franchise, soit par courrier en écrivant au 29 boulevard de Courcelles à 75008 Paris, soit par email à mediation-franchise-consommateurs@franchise-fff.com, en remplissant le formulaire de réclamation disponible à : <https://franchise-fff.com/base-documentaire/finish/191/951.html>. Il pourra aussi se rendre sur le site de la plateforme européenne des Règlements des litiges en ligne: <https://consumer-redress.ec.europa.eu/dispute-resolution-bodies>.

13. DROIT DE RETRACTATION : lorsqu'il souscrit à un abonnement sur www.sportclub.metabolik.fr, le Client dispose d'un délai de 14 jours francs à compter de sa commande pour faire part à METABOLIK de son intention de se rétracter, sans motif ni pénalité, par LRAR adressée au 150 route d'Eguilles – 13122 Ventabren ou à l'adresse de son Club. Ce droit peut s'exercer sur papier libre ou en utilisant le formulaire type de rétractation téléchargeable ici : [Formulaire de rétractation](#). La lettre informant METABOLIK de l'intention du Client de se rétracter doit impérativement contenir les nom, prénom, adresse, date de naissance du Client ainsi que sa date d'inscription. KEEPCOOL s'engage à rembourser le Client dans les 14 jours à compter de la date à laquelle elle sera informée de l'intention du Client de se rétracter, les frais liés à l'édition de la carte-membre personnalisée du Client restant acquis à METABOLIK.